



**Conseil d'administration
Séance du 13 décembre 2021**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 83/2021	QUESTIONS RELATIVES A LA FORMATION
	Réforme 1 ^{er} cycle des études de Santé

Vu les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7 du code de l'éducation,
Vu l'arrêté du 22 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire du 10 décembre 2021

Le Conseil d'administration adopte la création et la composition de la Commission d'appui à la réforme du 1^{er} cycle des études de Santé.

Document annexé.

A Saint Etienne le 14 décembre 2021
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université,


Florent PIGEON

POUR : 23

CONTRE : 0

ABST : 0



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE

Commission d'appui et de suivi de la R1C Santé

Arrêté du 22/10/2021

« Art. 15 bis. – Les universités installent une commission d'appui rassemblant des représentants enseignants et étudiants et ayant pour objectif de s'assurer du suivi sur le plan réglementaire et pédagogique de la mise en œuvre de la réforme de l'accès au premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique et d'assurer la diffusion auprès du public des informations sur les modalités de cette mise en œuvre définies par l'université. »

Composantes concernées :

- Faculté de médecine
- Toutes les composantes qui interviennent dans les options de disciplines hors santé de la L1 PASS ou qui opèrent des LAS (LAS1, LAS2, LAS3).

Missions :

- États des lieux de la formation en LAS et en L1 PASS
- Echanges/discussions sur les maquettes et les MCCC de la L1 PASS et des LAS
- Echanges/discussions sur le règlement d'admission en deuxième année des études de santé
- Echanges/discussions sur la répartition des capacités d'accueil
- Propositions d'évolutions à soumettre aux conseils des composantes, à la CFVU et au CA dans le but d'améliorer les conditions de réussite et d'équité de traitement entre les étudiants

Cette commission ne se substitue pas à une commission ou un comité de coordination opérationnelle entre les composantes concernées. Elle ne se substitue pas non plus aux instances décisionnaires et aux services chargés de l'information et de l'orientation des étudiants.

Proposition de composition :

- VP Formation (il préside la commission)
- VP déléguée Réussite et qualité de vie des étudiants
- La direction de chacune des composantes concernées
- 1 représentant des responsables des formations LAS par composante concernée
- La ou le responsable L1 PASS
- La ou le Responsable de l'option AS et de la coordination des LAS
- 1 représentant des élus étudiants aux conseils de chacune des composantes concernées
- 3 représentants élus CFVU (1 des étudiants du collège Médecine, 1 des autres étudiants, 1 des élus enseignants)
- 1 représentant des étudiants tuteurs de l'association AT2S

Calendrier : 2 réunions par an

Convocations : par la DFIP, ordre du jour : VP Formation + propositions des membres de la commission

CFVU du 10/12/2021

CA du 13/12/2021